

# VILLE DE SAINT-PIE

## AVIS PUBLIC

### Demande de dérogation mineure

Lors de sa séance, qui sera tenue sans la présence du public à compter de 19 h 30, mardi le 4 mai 2021, le conseil municipal se prononcera sur la demande de dérogation mineure suivante :

No de la demande :	DM 21-07
Nom du requérant :	Sanair Management Ltd
Emplacement :	669 Petit rang Saint-François
Objet de la demande :	Autoriser un garage de 38' x 40' à une distance de 8 mètres de la ligne avant (chemin de Saint-Dominique) au lieu de la norme prescrite de 12 mètres

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer relativement à cette demande peuvent le faire soit par courriel [urbanisme@villest-pie.ca](mailto:urbanisme@villest-pie.ca) ou par téléphone au 450-772-2488 poste 223 jusqu'au 4 mai 2021 à 12 h 00.

DONNÉ à Saint-Pie ce 20<sup>e</sup> jour d'avril 2021.

par

Annick Lafontaine  
Greffière